L'AVIS DES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN PLACE

ARTICLE DE SYNTHÈSE REDIGÉ SUR BASE DES INTERVENTIONS DE :

CLAUDE CAMPS
s.a. MDF Industries

CHRISTIAN HINDERSCHID
Unilin

ERIC MEURISSE
Bargo Industrie

À l'occasion des tables rondes consacrées au bois-énergie, les principales industries de transformations du bois, à savoir « le panneaux » et « la pâte », ont été invitées à exprimer leurs craintes à l'égard de cette filière naissante. Au-delà de leurs besoins actuels, elles en ont profité pour rappeler leur place dans le paysage économique de la filière, en terme d'emplois, de volumes absorbés et de produits.

Le Plan Bois Énergie & Développement Rural (PBE&DR) soulève des questions auprès des industries du papier et du panneaux. Celles-ci craignent en effet que la naissance de cette nouvelle filière vienne perturber des marchés en place et en équilibre. Cette question est renforcée par l'engouement accompagnant l'énergie verte et qui pourrait faire craindre des coups de pouce de la part des décideurs politiques de la Région wallonne, à même de provoquer des distorsions de concurrence.

Même s'ils se veulent rassurants et rappellent que la philosophie de leur action est essentiellement locale, les initiateurs du PBE&DR n'excluent pas ces risques de dérives. Ainsi, les sous-produits de bois d'industrie, par exemple, non visés à l'origine du projet, sont approchés deux ans à peine après l'initiation du Plan.

Mais tout cela pourrait-il vraiment donner lieu, par le jeu de la concurrence, à des augmentations de prix sensibles de la matière première et à une perturbation des filières d'approvisionnement existantes ? Certainement pas, si les demandes restent marginales et relativement insignifiantes à l'échelle du marché. Par contre, lorsqu'on entend parler de méga-projet privé qui pourrait absorber à lui-seul plusieurs centaines de milliers de mètres cubes par an, les esprits s'échauffent... Mais à l'occasion des tables rondes tenues à Libramont, tant les représentants des ministres Happart et Daras que de la Division de la Nature et des Forêts ont affirmé qu'ils ne soutiendraient ni n'encourageraient ce genre de projet.

LE SECTEUR « PANNEAUX »

Les chiffres

Les chiffres exposés ici englobent les fabricants de panneaux belges ainsi que les usines françaises Kronospan et Unilin, situées respectivement à Sanem et Baseille. Ces usines, sises à proximité immédiate de la frontière belge, touchent au bassin d'approvisionnement en bois de la Wallonie.

Pour l'ensemble de ces unités (11 sites), on compte une production de 3,6 millions de m^3/an. Le besoin annuel en bois atteint 5 millions de tonnes et l'emploi direct s'élève à 3 750 personnes. Sachant qu'il faut environ 4 emplois indirects pour un direct (bûcherons, débardeurs, transporteurs, les gens de la logistique, la maintenance, etc.), l'incidence sur l'emploi peut être estimée à environ 16 000 personnes.

Les craintes

Les industriels du panneaux considèrent que la production de l'énergie verte doit être compatible avec le développement de l'industrie du bois et respectueuse des industries en place depuis des dizaines d'années déjà.

L'industrie du panneaux craint :

- *une distorsion de marché* induite par des interventions politiques. Les certificats verts, par exemple, pourraient nuire à l'équilibre et à la concurrence des marchés. Les usines de panneaux risqueraient alors de faire face à des ruptures d'approvisionnement et des réévaluations des coûts d'approvisionnement ;
- *les doubles comptabilisation de ressources*. Ces industries souhaiteraient que l'on définisse et identifie clairement les gisements dont on parle à l'heure actuelle. De quel produit parle-t-on ? De produits pollués ou de démolition, d'écorces, de plaquettes de scierie, de bois ronds, de grumes, etc. ? Les dossiers bois-énergie/biomasse sont montés à partir d'un coût des ressources donné. Qu'en serait-il de la rentabilité et de l'avenir de ces projets s'il s'avérait qu'il s'agit de ressources déjà utilisées pour les panneaux et donc susceptibles d'entrer rapidement en concurrence ;
- *un risque pour l'emploi*. Les panneautiers rappellent qu'en mettant en péril l'équilibre financier d'entreprises comme Bazeille, ce sont près de 1 000 emplois qui sont en danger.

Les solutions et les axes souhaités sont :

- *la priorité de la matière* par rapport à la valorisation énergétique. Les produits en bois ou à base de bois ont vis-à-vis du protocole de Kyoto un avantage indéniable puisqu'ils contribuent, entre autres, à stocker plus longuement le carbone ;
- *une politique globale et visionnaire*. Les quantités importantes qui sont évoquées aujourd'hui ne sont-elles pas le reflet d'une situation particulière : chablis en France, suivis des scolytes du hêtre. L'industrie du

panneaux exprime ses inquiétudes sur les disponibilités en bois dès que ces deux périodes-là seront passées ;
- *une concertation totale et transparente* avec tous les secteurs concernés.

LE SECTEUR « PÂTE »

Les chiffres

L'industrie papetière belge représente un chiffre d'affaire annuel de 2 milliards d'euros pour 5 200 emplois. Elle valoriserait la ressource en bois, en terme d'emplois, cinq fois plus que la valorisation énergétique.

En terme de production, le volume global pâte-papier-carton est de 2 191 000 tonnes par an.

Au niveau de la consommation, elle s'élevait à 3 153 000 stères en 2002, se répartissant en feuillus (2 600 000 stères) et résineux (547 000 stères).

Burgo Ardennes (Virton), le principal producteur wallon de pâtes à papier, ce sont deux unités : l'une d'elles produit 360 000 tonnes de pâte, l'autre 350 000 tonnes de papier impression écriture. Cette production représente 800 emplois directs et environ 1 000 emplois liés à l'approvisionnement et à la filière bois.

Burgo consomme 1 400 000 tonnes de bois feuillus/an (Figure 1). On remarque que les quantités en provenance de Belgique sont limitées à 21 % ce qui reflèterait les disponibilités réelles en bois d'industries feuillus.

Si les besoins de Burgo en terme de volume global sont de 1 400 000 tonnes, 90 % de ce volume est issu directement du bois rond et les 10 % restants sont approvisionnés sous forme de plaquettes. La figure 2 présente les approvisionnements en bois ronds de 2003 en provenance de Belgique. Ces 295 000 tonnes de bois ronds feuillus se répartissent comme suit :
- 20 % de bois directement issu des éclaircies ;
- 20 % de bois qui ne peuvent pas être destinés à l'industrie noble (sciage) ;
- et la quantité restante provient essentiellement de houppier.

Remarquons au passage que près de 60 % des volumes de bois ronds proviennent de houppiers, soit pour l'ensemble de l'approvisionnement de Burgo quelque 840 000 tonnes. Les papetiers ne peuvent dès lors comprendre l'affirmation selon laquelle le bois-énergie serait une façon de valoriser, enfin, les houppiers.

Ensuite, sur les 10 % de plaquettes, seules 25 600 tonnes proviennent de Belgique (chiffres de 2003). Même constat que pour les bois ronds : si Burgo n'achète que 25 600 tonnes de plaquettes en Belgique c'est parce que le potentiel n'existe pas.

FIGURE 1 – PROVENANCE DES APPROVISIONNEMENTS DE BURGO ARDENNES (BESOIN 2004 : 1 400 000 TONNES)

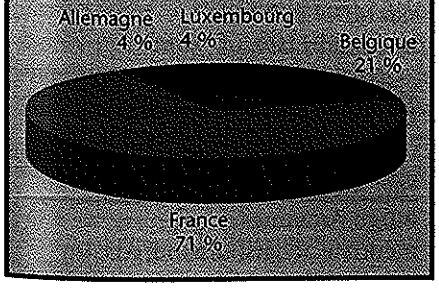

FIGURE 2 – APPROVISIONNEMENT DE BURGO ARDENNES EN BOIS RONDS EN PROVENANCE DE BELGIQUE

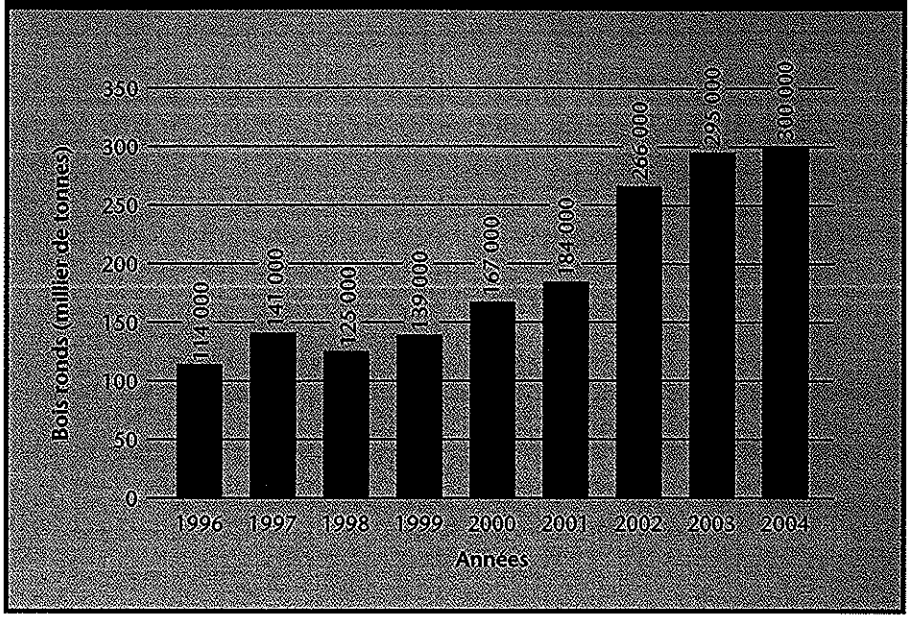

Les craintes

COBELPA (Fédération belge des fabricants de pâte-papier-carton) participe bien évidemment à la démarche bois-énergie mais considère comme prioritaire l'utilisation « matière » par rapport à sa valorisation énergétique, principe reconnu et accepté par le Gouvernement wallon. Avant d'être un combustible, le bois est prioritairement une matière première servant à fabriquer des produits.

Chaque industriel a des besoins qui lui sont propres et achète des produits qui correspondent tout à fait à ses besoins. Pour les papetiers, il faut en priorité respecter cet aspect là. Le secteur papetier travaille essentiellement sur le bois rond et sur la plaquette et ne dispose pas d'une souplesse comparable à celle de l'industrie panneautière, par exemple. Pour rassurer les autres industries, le bois-énergie devrait également cibler ses produits et respecter les industries existantes.

COBELPA pense également qu'une politique interventionniste non cohérente et non concertée perturberait dangereusement un marché du bois déjà très fragile et risquerait de menacer la filière bois : distorsion du marché des matières premières des papetiers et fabricants de panneaux. À nouveau, les certificats verts sont visés : si on octroie des subsides pour l'énergie verte à partir de la biomasse, les papetiers estiment que l'on s'oriente vers des distorsions nettes.

Un élément intéressant est à rappeler : une usine comme Burgo représente actuellement 7 % de l'électricité verte produite en Wallonie, soit 80 % de la

© Burgo Ardennes

biomasse utilisée en co-génération. Cette électricité verte est produite à partir des écorces mais également à partir de la lignine du bois qui est extraite du processus de fabrication et qui a comme particularité de n'avoir que cette seule utilisation.

Les potentiels et les ressources qui sont quelque fois annoncés, surprennent Burgo : l'usine existe depuis 40 ans et travaille en partenariat avec l'ensemble de la filière dans un système performant. Elle connaît son marché et s'interroge sur l'origine des « ressources peu ou pas exploitées » dont on entend parler.

En terme de coût de revient, une usine comme Burgo n'est rentable que si elle produit des quantités de pâtes à papier importantes en utilisant du bois dans de bonnes conditions. Le prix de revient du bois dans une tonne de pâte à papier représente 50 % : c'est énorme et ne laisse aucune marge de manœuvre. Pourtant, les responsables en approvisionnement de l'entreprise prévoient une diminution des volumes disponibles dans les années à venir. Leur zone d'approvisionnement va devoir s'étendre significativement ce qui se répercutera sur les coûts de transport.

La concurrence du bois-énergie est une crainte à laquelle ils vont également devoir faire face.

LE SECTEUR « SCIERIE »

Le secteur de la scierie est évidemment à considérer d'un tout autre point de vue car il n'est pas consommateur mais producteur (produits connexes) de matière utilisable dans la filière bois-énergie. Ce secteur constate plutôt une dépréciation de ces produits connexes. Cette diminution est due à la baisse d'activité des producteurs de panneaux, à l'utilisation par ces derniers de bois recyclés en quantité très importante et aux volumes de bois importants disponibles suite à la tempête en France et à la maladie du hêtre. Dans la situation actuelle, les prix s'effritent d'année en année. Un nouveau débouché vers la filière bois-énergie serait donc le bienvenu, les prix pourraient se raffermir.

Pour information la production annuelle de produits connexes des scieries en Belgique se répartit comme suit :

- écorces : 250 000 m³ ;
- sciures : 190 000 m³ ;
- plaquettes : 800 000 m³.

Par ailleurs, une quantité conséquente de produits non ou peu valorisés est de plus en plus utilisée par les scieries elles-mêmes pour approvisionner des chaudières destinées, entre autres, au séchage du bois. ■

CLAUDE CAMPS
s.a. MDN industrie
info@mdn.be
CHRISTIAN HINDERSCHID
Unilin
c.hinderschid@unilin.fr
ÉRIC MEURISSE
Burgo Ardennes
meurisse.achatsbois@burgo.com